



Une solution de vie
adaptée à chaque
**personne en situation
de handicap**



faisons vivre **nos différences**

Une association de parents

Créée en 1961 à l'initiative de parents, l'Adapei de l'Ain est une association qui accompagne les personnes en situation de handicap mental au sein d'établissements et de services spécialisés.

56

ÉTABLISSEMENT & SERVICES
RÉPARTIS DANS TOUT LE DÉPARTEMENT

1800

PERSONNES
ACCOMPAGNÉES

1400

PROFESSIONNELS
EMPLOYÉS

500

ADHÉRENTS

UNE DOUBLE
MISSION



Fonction
associative

- L'Adapei soutient et accompagne les familles.
- Elle défend les droits et les conditions de vie des personnes en situation de handicap et agit pour favoriser leur inclusion dans la société.



Fonction
gestionnaire

- L'Adapei gère des établissements et services accueillant des personnes en situation de handicap mental.
- Elle contribue à l'offre de services médico-sociale dans le département.

4 PÔLES



ENFANCE



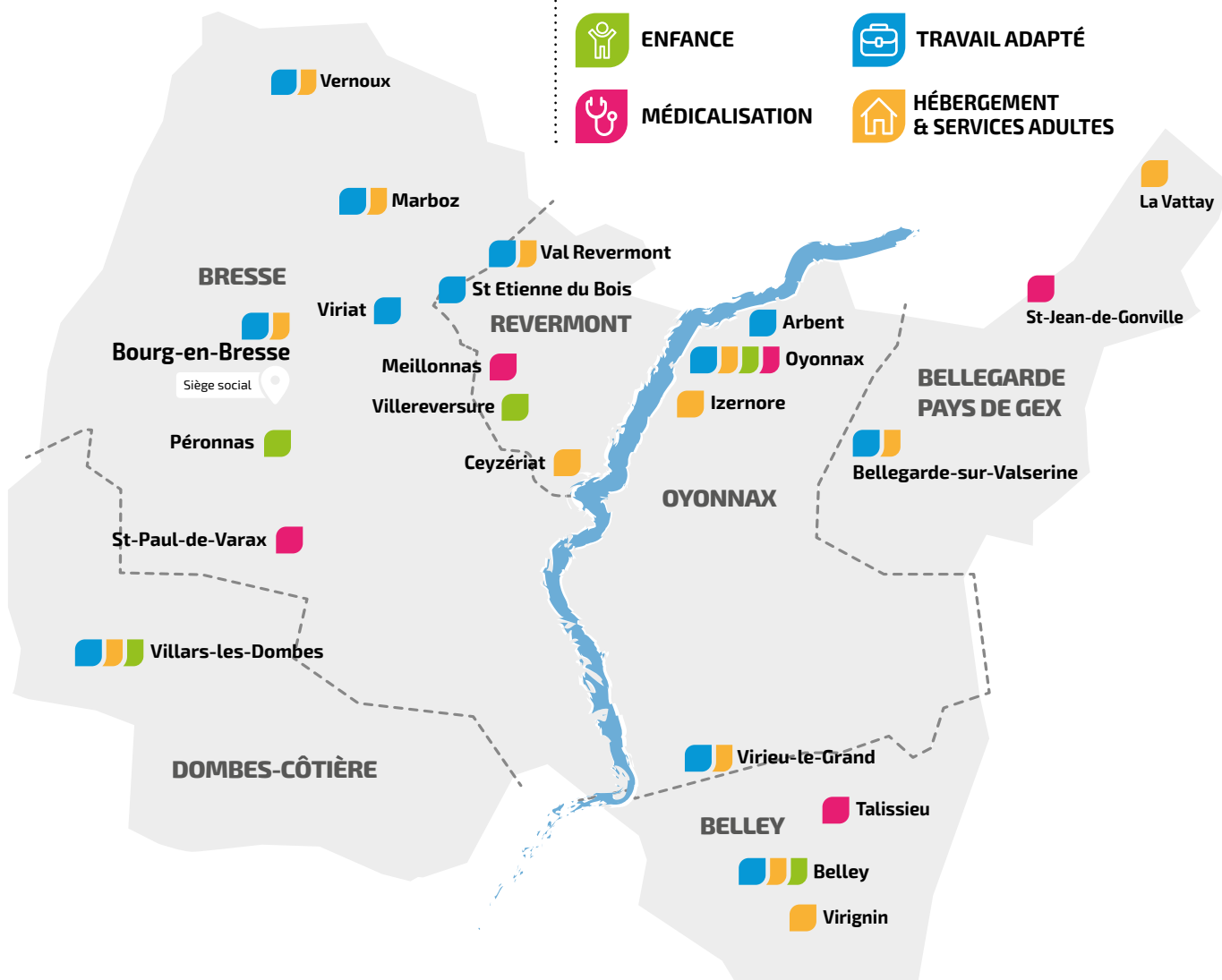
TRAVAIL ADAPTÉ



MÉDICALISATION



HÉBERGEMENT
& SERVICES ADULTES



L'ADAPEI, L'UN DES PREMIERS
EMPLOYEURS DE L'AIN

Notre cœur de métier : le médico-social

ÉDUCATIF & SOCIAL

- Animateur
- Assistante sociale
- Accompagnateur éducatif et social
- Éducateur spécialisé
- Éducateur sportif
- Éducateur technique
- Moniteur d'atelier
- Moniteur éducateur

SOIN & SANTÉ

- Médecin généraliste
- Médecin pédiatre
- Médecin psychiatre
- Infirmier
- Aide-soignant
- Psychologue
- Neuropsychologue
- Kinésithérapeute
- Psychomotricien
- Orthophoniste
- Ergothérapeute

ENSEIGNEMENT

- Éducateur scolaire
- Enseignant de l'Éducation Nationale



Comprendre le handicap mental

Le « handicap mental » qualifie à la fois une déficience intellectuelle et les conséquences qu'elle entraîne au quotidien.

Il se traduit par des difficultés plus ou moins importantes de réflexion, de mémoire, d'analyse des situations, de communication, de décision..., auxquelles peuvent être associés des troubles physiques et de l'interaction sociale. Ces difficultés doivent être compensées par un environnement aménagé et un accompagnement humain, adapté à l'état et à la situation de chaque personne. Les causes du handicap mental sont variées : anomalies chromosomiques, maladies génétiques, problèmes neurologiques, accidents de la vie...

La personne en situation de handicap mental est à la fois une personne ordinaire qui connaît les mêmes besoins que tout le monde, a les mêmes droits et devoirs - et singulière, parce qu'elle a besoin d'un soutien spécifique au quotidien.



Nos établissements & services

Quelle que soit leur fragilité, toutes les personnes en situation de handicap peuvent évoluer et s'épanouir lorsqu'elles bénéficient d'un accompagnement adapté. L'Adapei de l'Ain les soutient tout au long de leur parcours, avec pour objectif de leur offrir des solutions évolutives, en fonction de leurs besoins, leurs attentes et leur projet de vie.



ENFANCE

APPRENDRE ET PRÉPARER L'AVENIR

4 Instituts médico-éducatifs (IME) | **5** Services d'éducation à domicile (SESSAD & SSIS) | **480** Jeunes accompagnés

Accompagner l'enfant de manière personnalisée est essentiel pour lui permettre de s'épanouir, de gagner en autonomie et le guider vers l'âge adulte. En collaboration avec les familles, nous posons les premières pierres du parcours vie de l'enfant, qui le conduira vers le milieu ordinaire ou le milieu protégé.

- Au sein des IME, une équipe pluridisciplinaire (éducative, médicale, sociale) accompagne les jeunes de 5 à 20 ans dans leur développement et leur apprentissage. Une scolarisation adaptée est assurée par les unités d'enseignement de l'Éducation Nationale.
- En proximité avec les familles, l'école et les partenaires, les SESSAD (service d'éducation spéciale et de soins à domicile) et le SSIS (service de soutien à l'intégration scolaire) soutiennent les enfants et adolescents sur leur lieu de vie et dans leurs activités quotidiennes : école, domicile, loisirs...



TRAVAIL ADAPTÉ

INCLUSION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE

8 Établissements & services d'aide par le travail (ESAT) | **5** Entreprises adaptées (EA)
100 Ouvriers d'entreprise adaptées (EA) | **700** Travailleurs accompagnés

Le travail a un rôle essentiel pour trouver sa place dans la société.

- L'ESAT est un établissement pour les adultes en situation de handicap, dont les capacités de travail ne permettent pas d'intégrer une entreprise ordinaire. Les travailleurs sont encadrés par un moniteur qui adapte les tâches et les cadences de travail. Tous bénéficient d'un accompagnement personnalisé et d'un soutien psychologique en cas de besoin.
- Les entreprises adaptées sont des entreprises du milieu ordinaire employant au moins 80 % de personnes en situation de handicap. Ces dernières ont besoin d'un aménagement de leur organisation de travail pour exercer leurs missions dans de bonnes conditions.



HEBERGEMENT ET SERVICES AUX ADULTES

ACCOMPAGNER LE QUOTIDIEN

14 Foyers de vie (FV) ou d'hébergement (FH) | **6** Services d'accueil de jour (SAJ)
3 Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) | **900** Adultes accompagnés

Quels que soient leur âge, leur situation personnelle et professionnelle, leur niveau d'autonomie..., l'objectif est d'offrir aux adultes que nous accompagnons un cadre de vie épanouissant, favorisant les liens sociaux.

- **Habitat en foyers :** le foyer d'hébergement est destiné aux adultes qui exercent en journée une activité professionnelle dans un ESAT ou une entreprise adaptée. Quant au foyer de vie, il accueille, à temps plein, des résidents qui ne peuvent pas ou plus travailler. Nos équipes proposent une palette d'activités éducatives ou de loisirs pour créer du lien, maintenir les acquis et favoriser l'autonomie.
- **Accueils de jour :** les SAJ sont ouverts en journée et proposent aux adultes qui ne peuvent pas travailler des activités de développement. Chaque projet vise un objectif de socialisation, d'apprentissage, de gain en autonomie ou d'inclusion.
- **Accompagnement à la vie sociale :** les services du SAVS s'adressent aux personnes les plus autonomes qui vivent en appartement ou en famille. Ils guident la personne vers une vie la plus ordinaire et inclusive possible : démarches administratives, lien avec l'entreprise ou les professionnels de santé...



MEDICALISATION

PRENDRE SOIN

2 Foyers d'accueil médicalisés (FAM) | **3** Maisons d'accueil spécialisées (MAS) | **200** Personnes accompagnées

Nos établissements médicalisés accueillent les personnes qui ont besoin d'une prise en charge en continu. Ce sont des lieux de vie qui conjuguent le soin et l'accompagnement éducatif.

- Les foyers d'accueil médicalisés (FAM) reçoivent des personnes qui ont besoin d'aide permanente pour les gestes du quotidien, ainsi que d'une surveillance médicale. Veillant à leur stimulation et leur épanouissement, ils proposent aussi des activités de loisirs.
- Les maisons d'accueil spécialisées (MAS) accueillent des personnes porteuses d'un handicap sévère et en situation de grande dépendance. Elles ont besoin d'une surveillance et de soins constants. Tout est mis en œuvre pour favoriser leur bien-être et l'épanouissement dans la vie quotidienne..

LES ORIENTATIONS DU PROJET ASSOCIATIF

Nos engagements

QUALITÉ DE VIE

et bien-être pour
nos bénéficiaires

LIENS

renforcement
de la proximité
entre les familles,
le personnel
d'accompagnement
et les bénévoles

CONTINUITÉ ET COHÉRENCE

dans le parcours de vie
et les solutions proposées
à chaque personne

INCLUSION

pour une
société accueillante
et inclusive

DROITS

accompagnement
des personnes
handicapées
dans l'exercice de
leurs droits

EXPERTISE & INNOVATION

vers une démarche
d'acteur économique
responsable
et innovant



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

« L'Adapei de l'Ain a été fondée
il y a près de 60 ans par des parents
en quête de solutions pour leur enfant.
Aujourd'hui, notre Association gère
une soixantaine d'établissements
qui offrent à chaque personne
un accompagnement personnalisé.

Notre mission nous demande d'évoluer
en permanence afin de toujours nous
adapter aux besoins de nos résidents.
Nous avons besoin de vous – parents,
amis – pour continuer à grandir
et garantir des services de qualité ! ».

Marie France COSTAGLIOLA,
Présidente



Organisation



Assemblée Générale

500 adhérents
(parents et amis)

Elle se réunit une fois
par an pour élire le Conseil
d'Administration,
faire le bilan de l'année
et donner les perspectives.



Conseil d'Administration (CA)

CA : 27 membres
Bureau : 10 membres
Présidente :

Marie-France COSTAGLIOLA

Il définit les orientations
et prend les grandes
décisions.



Direction Générale

Directeur Général :
Michel CHAUMETTE

Elle coordonne
et pilote la gestion
des établissements
et services.



Établissements et services

56 structures d'accueil
et d'accompagnement

Ils accompagnent
au quotidien les usagers
et résidents en situation
de handicap.